

UBAM

SICAV

287-289 route d'Arlon, L-1150 LUXEMBOURG
R.C. Luxembourg N° B 35.412

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE UBAM - EUROPE EQUITY DIVIDEND + et UBAM - EUROPE MARKET NEUTRAL

Luxembourg, le 29 avril 2020

Chers Actionnaires,

Le Conseil d'Administration d'UBAM vous informe de la décision prise par résolution circulaire :

Le compartiment UBAM - EUROPE EQUITY DIVIDEND+ fusionnera avec le compartiment UBAM - EUROPE MARKET NEUTRAL d'UBAM à minuit le 2 juin 2020 , ce dernier absorbant l'autre conformément au type de fusion décrit à l'article 1, alinéa 20, point a) de la loi du 17 décembre 2010.

Cette fusion est motivée par le fait que les actifs du compartiment UBAM - EUROPE EQUITY DIVIDEND + (le « Compartiment absorbé ») sont faibles, ce qui rend sa gestion peu efficace. Le compartiment UBAM - EUROPE MARKET NEUTRAL (le « Compartiment absorbant ») offre une solution plus efficace et adaptée aux actionnaires du Compartiment absorbé, avec un ISRR similaire et des frais courants moins élevés.

La fusion prendra effet le 2 juin 2020 à minuit.

Les politiques et objectifs d'investissement des Compartiments absorbé et absorbant se différencient de la manière suivante :

UBAM - EUROPE EQUITY DIVIDEND+

Ce compartiment investit son actif net, à hauteur de 75 % minimum, dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Union européenne, au Royaume-Uni et/ou dans l'Espace économique européen (hors Liechtenstein) et, à titre accessoire, jusqu'à 25 % dans des warrants sur valeurs mobilières, des obligations convertibles ou des obligations avec warrants sur valeurs mobilières, obligations et autres titres de créance et instruments du marché monétaire.

Ce compartiment se concentre principalement sur les titres de sociétés offrant un rendement de dividende élevé.

En outre, le compartiment utilisera des instruments dérivés, y compris des options sur actions et des options sur indices boursiers, (c.-à-d. une stratégie d'options d'achat couvertes ou de vente d'options de vente) à des fins de gestion efficace et de couverture. L'utilisation de ces instruments dérivés aura pour but d'augmenter le revenu distribuable et de réduire la volatilité des portefeuilles du compartiment.

La valeur nette d'inventaire est exprimée en EUR.

Profil de l'investisseur standard : ce compartiment convient aux investisseurs disposés à prendre des risques plus élevés liés aux investissements sur les marchés boursiers afin de maximiser leurs rendements. Ainsi, les investisseurs devraient être expérimentés dans les produits volatils et pouvoir accepter des pertes significatives. Les investisseurs devraient considérer un horizon d'investissement à long terme d'au moins 5 ans afin de surmonter des tendances de marché potentiellement défavorables.

- Calcul du risque : méthodologie de la VaR absolue
- Méthode de calcul de l'effet de levier : somme des notionnels
- Effet de levier anticipé : 250 %. Il est rappelé que l'effet de levier peut être supérieur en fonction des conditions de marché.

UBAM - EUROPE MARKET NEUTRAL

Ce compartiment a deux sous-stratégies : la première consiste à sélectionner des actions sur le marché boursier européen, la seconde à couvrir l'exposition aux actions en lien avec la première stratégie. La seconde stratégie est calibrée pour neutraliser complètement (si aucun pari actif n'est mis en œuvre, c'est-à-dire une position neutre) l'exposition aux actions ex-ante de la première stratégie, ce qui se traduit par une exposition neutre au marché des actions au niveau du compartiment.

Ce compartiment investit son actif net :

- principalement dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Union européenne, au Royaume-Uni, en Suisse et/ou dans l'Espace économique européen et, à titre accessoire, jusqu'à 25 % en warrants sur valeurs mobilières, obligations convertibles ou obligations avec warrants sur valeurs mobilières, obligations et autres titres de créance et instruments du marché monétaire. L'approche retenue repose sur une sélection quantitative des titres : parmi une sélection de portefeuilles d'actions européennes sont retenus les meilleurs contributeurs en termes de performance et d'écart de suivi
- dans le cadre d'une stratégie d'overlay discrétionnaire et exclusive visant à fournir aux investisseurs un meilleur rendement ajusté au risque, avec une volatilité moindre et des prélèvements réduits. Cette stratégie sera mise en œuvre à l'aide d'instruments dérivés comprenant, entre autres, des options et des contrats à terme essentiellement sur des indices d'actions européens ou des indices d'actions de volatilité apparentés. Cette stratégie de couverture vise à couvrir le risque de marché de l'exposition au marché boursier européen par un ajustement dynamique de l'exposition courte.

La valeur nette d'inventaire est exprimée en EUR.

Profil de l'investisseur standard : ce compartiment convient aux investisseurs disposés à prendre des risques plus élevés liés aux investissements sur les marchés boursiers afin de maximiser leurs rendements. Ainsi, les investisseurs devraient être expérimentés dans les produits volatils et pouvoir accepter des pertes significatives. Les investisseurs devraient considérer un horizon d'investissement à long terme d'au moins 5 ans afin de surmonter des tendances de marché potentiellement défavorables.

- Calcul du risque : méthodologie de la VaR absolue
- Méthode de calcul de l'effet de levier : somme des notionnels
- Effet de levier anticipé : 300 %. Il est rappelé que l'effet de levier peut être supérieur en fonction des conditions de marché.

Les commissions de gestion sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Les actionnaires du Compartiment absorbé se verront attribuer des actions du Compartiment absorbant du même Type et dotées des mêmes caractéristiques (Devise, Capitalisation/Distribution) que leurs actions détenues dans le Compartiment absorbé, comme indiqué ci-après :

| Compartiment absorbé UBAM - Europe Equity Dividend+ | | | | Compartiment absorbant UBAM - Europe Market Neutral | | | |
|--|---------|----------------------------------|----------------|--|-------------|----------------------------------|----------------|
| ISIN | Classe | Commission de gestion applicable | Frais courants | ISIN | Classe | Commission de gestion applicable | Frais courants |
| LU0717718067 | AC EUR | 1,50 % | 2,22 % | LU2001956478 | AC EUR | 1,00 % | 1,60 % |
| LU0717718224 | ADq EUR | 1,50 % | 2,22 % | LU2001956551 | AD EUR (b) | 1,00 % | 1,60 %(a) |
| LU0782407331 | AHC EUR | 1,50 % | 2,23 % | LU2001956478 | AC EUR (c) | 1,00 % | 1,60 %(a) |
| LU0782407760 | AHC CHF | 1,50 % | 2,22 % | LU2019297253 | AHC CHF | 1,00 % | 1,60 %(a) |
| LU0717721871 | AC USD | 1,50 % | 2,22 % | LU2001956809 | AC USD | 1,00 % | 1,60 %(a) |
| LU0717722093 | ADq USD | 1,50 % | 2,22 % | LU2001956981 | ADq USD (b) | 1,00 % | 1,60 %(a) |
| LU0782408149 | AHC USD | 1,50 % | 2,21 % | LU2019297410 | AHC USD | 1,00 % | 1,60 %(a) |
| LU0717719891 | IC EUR | 1,00 % | 1,47 % | LU2001957443 | IC EUR | 0,65 % | 1,01 % |
| LU0717720394 | IDq EUR | 1,00 % | 1,47 % | LU2001957526 | ID EUR (b) | 0,65 % | 1,01 %(a) |

| | | | | | | | |
|--------------|----------|--------|--------|--------------|-------------|--------|-----------|
| LU0782410046 | IHC EUR | 1,00 % | 1,47 % | LU2001957443 | IC EUR (c) | 0,65 % | 1,01 %(a) |
| LU0717721368 | IC CHF | 1,00 % | 1,49 % | LU2001957872 | IC CHF | 0,65 % | 1,01 % |
| LU0782411283 | IHDq USD | 1,00 % | 1,47 % | LU2019298491 | IHD USD (b) | 0,65 % | 1,01 %(a) |
| LU0782412174 | IHDq GBP | 1,00 % | 1,49 % | LU2019298814 | IHD GBP (b) | 0,65 % | 1,01 %(a) |
| LU0862313441 | UDq EUR | 0,65 % | 1,37 % | LU2001958847 | UD EUR (b) | 0,65 % | 1,01 %(a) |
| LU0717720550 | RC EUR | 2,00 % | 2,72 % | LU2001959142 | RC EUR | 2,00 % | 2,60 %(a) |
| LU0717720717 | RDq EUR | 2,00 % | 2,72 % | LU2001959225 | RD EUR (b) | 2,00 % | 2,60 %(a) |

- (a) Ces classes d'actions étant actuellement inactives, ce chiffre correspond à une estimation.
- (b) Étant donné qu'il n'existe aucune classe d'actions distribuant un dividende trimestriellement (Dq) dans le Compartiment Absorbant, les actionnaires recevront une classe d'actions distribuant un dividende annuellement (D).
- (c) Dans la mesure où certaines classes d'actions couvertes en devises (H) n'existent pas dans le Compartiment absorbant, les actionnaires concernés recevront des classes d'actions non couvertes.

Les autres frais imputés au Compartiment absorbant sont identiques à ceux facturés au Compartiment absorbé.

Les actifs du Compartiment absorbé seront principalement vendus avant la date de calcul du rapport d'échange indiqué ci-après. Cela impliquera des commissions de transaction qui seront supportées par le Compartiment absorbé. Par conséquent, le Compartiment absorbé qui sera fusionné dans le Compartiment absorbant sera en conformité avec la politique d'investissement de celui-ci et la fusion ne nuira pas à ses performances ou à la composition de son portefeuille.

Les ISRR de toutes les classes d'actions du Compartiment absorbé sont situés entre 4 et 5, tandis que ceux du Compartiment absorbant sont inférieurs, entre 3 et 4.

UBAM - EUPOPE EQUITY DIVIDEND+ et UBAM - EUROPE MARKET NEUTRAL étant deux compartiments de la même entité juridique, leur imposition est identique. Il est toutefois conseillé aux actionnaires de s'informer sur les conséquences potentielles que la fusion programmée pourrait avoir sur leur propre imposition.

Le coût de cette fusion sera supporté par UBP Asset Management (Europe) S.A., Luxembourg.

À compter de la date du présent avis et jusqu'à la réalisation de la décision de fusion, (i) aucune action d'UBAM - EUROPE EQUITY DIVIDEND+ ne sera émise, mais (ii) le compartiment continuera de racheter ses actions.

Les actionnaires des Compartiments absorbé et absorbant qui sont en désaccord avec la fusion peuvent demander le rachat de leurs actions, sans frais, jusqu'au 2 juin 2020 à 13 h.

Les actionnaires d'UBAM - EUROPE EQUITY DIVIDEND+ qui n'ont pas demandé le rachat de leurs actions avant 13h00 le 2 juin 2020 se verront attribuer des actions correspondantes d'UBAM - EUROPE MARKET NEUTRAL conformément au tableau ci-dessus.

Le calcul du rapport d'échange sera effectué le 3 juin 2020, par la division de la valeur nette d'inventaire (VNI) par action du Compartiment absorbé en date du 2 juin 2020 par la VNI de la classe d'actions correspondante du Compartiment absorbant en date du 2 juin 2020. Le calcul du rapport d'échange sera vérifié par les réviseurs d'entreprises d'UBAM.

Le prospectus, les Documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) ainsi que les derniers rapports périodiques d'UBAM seront mis à la disposition de tous les investisseurs, sans frais, au siège social d'UBAM, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que sur le site Web d'UBP (www.ubp.com). Un exemplaire du rapport du réviseur d'entreprises concernant la fusion ainsi que toute information supplémentaire seront disponibles au siège social d'UBAM. Les Documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) du Compartiment absorbant sont également joints au présent avis.

Le Conseil d'Administration d'UBAM

Ci-joint : DICI de la classe d'actions absorbante